

Ecole Salengro F-M 2012

L'instruction morale à l'école

Ressources et références

Septembre 2011

© MENJVA/DGESCO

► eduscol.education.fr/ecole

■ Instruction civique et morale à l'école

L'instruction morale

L'instruction morale conduit l'élève « à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écopier et, par lui-même, de prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect des valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui. »

L'instruction morale constitue un enseignement à part entière. Elle fait l'objet d'un enseignement régulier dans toutes les classes.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE dans l'école du CP au CM2

- Jour 1 : - Écrire la phrase au tableau.
- Demander aux enfants de la commenter.
- Copie sur le cahier journal (belle écriture)
- Jour 2 : - Organiser un débat sur la portée de cette phrase dans la vie courante de l'élève.
- Le maître apporte des éléments de réponse (exemples) et de recadrage.
- Jour 3 : - Élaboration d'une courte synthèse qui sert d'explication pour les enfants.
- Faire recopier cette synthèse sur un « livret » de morale.(1 ligne)
- Jour 4 : - Mémorisation orale.
- Exercice de dictée (autodictée ?) ou de récitation

Programme d'enseignement

Instruction morale à l'école primaire

NOR : MENE1120471C
circulaire n° 2011-131 du 25-8-2011
MEN - DGESCO A1-1

Quels objectifs pour l'instruction morale à l'école ?

À l'école, le développement moral de l'enfant doit faire l'objet d'une attention aussi soutenue que son développement intellectuel ou physique. Il s'agit avant tout d'aider chaque élève à édifier et renforcer sa conscience morale dans des situations concrètes et en référence aux valeurs communes à tout « honnête homme ». Ainsi se met en place un ensemble de principes, de maximes et de règles qui guident et doivent guider l'action de chacun. Dans un contexte d'évolution constante des comportements individuels et des usages sociaux, il appartient plus que jamais à l'École, par la voix et l'exemple de ses maîtres, d'asseoir les bases d'un exercice bien compris de la liberté individuelle au sein de la société. En effet, les principes mêmes de la morale veulent que le respect des valeurs et des règles communes s'accomplisse par l'exercice d'une volonté individuelle qui, tout en exerçant les droits qui lui appartiennent, accepte librement des devoirs reconnus par tous et par chacun. Ces devoirs, s'ils se traduisent par des règles auxquelles il convient d'obéir, ne s'y réduisent pas : ce qui sous-tend la morale, c'est l'idée du bien et les valeurs qui en découlent. Aussi faut-il que la distinction fondamentale entre le bien et le mal s'explicite en même temps que sont instituées les règles morales. C'est cette explicitation qui contribue le plus fortement à la spécificité de l'instruction morale parmi les enseignements de l'école. Si l'instruction civique et l'instruction morale sont étroitement associées dans les programmes de l'École, c'est précisément parce que le futur exercice de la citoyenneté s'articule avec ce qui relève des devoirs moraux indispensables à toute vie sociale.

Quelle instruction morale dispenser à l'école ?

Il s'agit de transmettre les principes essentiels de la morale universelle, fondée sur les idées d'humanité et de raison, dont le respect peut être exigé de chacun et bénéficier à tous. À travers cet enseignement, le maître vise, dans une première étape, à doter chaque élève d'usages sociaux de référence. Si ces derniers relèvent, au premier chef, de l'éducation dans la famille, ils doivent, transposés dans une collectivité telle que l'école, être solidement installés, ainsi que le prévoient les programmes. Prioritairement définis au cycle des apprentissages fondamentaux sous les termes de politesse, de coopération et de respect, ils forment le cœur même des relations sociales et interpersonnelles. Au-delà, au cycle des approfondissements, le maître doit rendre progressivement compréhensibles les grands principes de l'action morale. Dès lors, c'est l'exercice du jugement moral, portant sur le bien et le mal, qu'il s'agit de consolider, par l'examen de situations concrètes et variées qui peuvent être liées à des maximes morales. Sur ces questions, bien évidemment, le professeur ne saurait envisager de se substituer à la famille, encore moins d'imposer ses propres valeurs. Les principes de neutralité et de laïcité s'appliqueront avec vigilance à ce propos, notamment dans les domaines politique et religieux. La connaissance du fait religieux, en particulier, n'implique aucun débat relatif aux obligations religieuses ni aux questions liées à la foi. Aussi, lors de séances

Programme d'enseignement

Instruction morale à l'école primaire

NOR : MENE1120471C
circulaire n° 2011-131 du 25-8-2011
MEN - DGESCO A1-1

La maxime morale, support privilégié de la démarche pédagogique

L'usage de la maxime morale, recommandé par les programmes de l'école primaire, vise essentiellement à construire une conscience et un jugement par la réflexion collective et individuelle sur des situations morales. Des lectures, des récits ou des événements présentant une problématique morale peuvent être aussi utilisés comme supports de travail et prendre la forme d'un dilemme ou d'une alternative.

Il est recommandé d'y consacrer un temps régulier et quotidien qui s'articule parfaitement avec d'autres objectifs pédagogique notamment la maîtrise de la langue. Le début de la journée est particulièrement approprié à cet exercice car il permet de placer le travail qui va suivre sous le signe des principes qui auront été dégagés. L'aptitude à distinguer le bien du mal s'élabore ainsi progressivement, à travers l'analyse de phrases ou de cas mettant en jeu les principes de la morale universelle. Très simples au jeune âge, ceux-ci deviendront plus complexes, pour solliciter ensuite l'exercice d'un véritable jugement moral, en empruntant, si nécessaire, à la vie de l'école. Le caractère lapidaire des maximes permet une mémorisation aisée des préceptes moraux. Elles autorisent, en outre, une réflexion qui s'étend au-delà d'une compréhension superficielle, limitée au seul bon sens. Elles contribuent ainsi, de manière efficace, à l'acquisition des valeurs que l'on souhaite voir partager et des règles que l'on souhaite voir appliquer. Les maximes dont la fonction est prescriptive ne sauraient se confondre avec les proverbes ou les dictons qui n'ont de caractère que descriptif. L'intelligence des maximes, à travers une analyse collective guidée par le professeur, ne prend pas la forme d'un cours magistral. Ce sont les échanges entre élèves, appuyés sur une réflexion dont les objectifs sont garantis par le maître, qui permettent d'en faire émerger le sens moral. Quel que soit le support retenu, il s'agira de mettre en exergue une valeur ou une règle fondamentale. Ainsi les échanges permettent-ils d'explicitier les justifications présentées par les élèves, de les valider ou de les invalider au regard de la morale universelle et, en les classant, de leur donner une pleine qualification juridique, morale ou éthique. Tout au long de ce travail, la parole du maître doit accompagner l'élève vers une pensée argumentée et justifiée, notamment au cycle des approfondissements. La maxime peut donner lieu à interprétations. Dans un premier temps, toutes les opinions et tous les points de vue doivent pouvoir s'exprimer. L'interrogation, par chacun, de ses certitudes, le recours à l'argumentation, l'écoute attentive et bienveillante de l'autre, contribuent au respect de soi et d'autrui. Ces temps de commentaire, d'analyse et de réflexion sont favorisés par le dialogue du maître avec ses élèves, comme des élèves entre eux. Le travail se conclut par une interprétation clarifiée et partagée, qui nécessite une trace écrite et mémorisée. Ultérieurement, son réinvestissement dans la vie de la classe ou de l'école, à l'occasion d'une lecture ou d'un récit historique, permettra de mieux installer les valeurs ou les

Programme commun d'enseignement de la morale à l'école Salengro (Fort-Mardyck) 2012

JANVIER	Semaine 1	« Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal. »	LE BIEN ET LE MAL
	Semaine 2	« Tout ce qui n'est pas interdit n'est pas pour autant con-	LE BIEN ET LE MAL
	Semaine 3	« Il ne faut pas dire toute la vérité, mais il ne faut dire que	LE VRAI ET LE FAUX
	Semaine 4	« Qui a le courage de réparer ses fautes n'en fait pas long-	LA SANCTION et LA RÉPARATION
FÉVRIER	Semaine 5	« La loi est dure, mais c'est la loi. »	LE RESPECT DES RÈGLES
	Semaine 6	« Nul ne peut se faire justice soi-même ».	LE RESPECT DES RÈGLES
	Semaine 7	« Nul n'est censé ignorer la loi ».	L'HONNÊTETÉ
MARS	Semaine 8	« Garde-toi, tant que tu vivras, De juger les gens sur la mine. »	TOLÉRANCE INTOLÉRANCE INJUSTICE
	Semaine 9	« Quand l'homme loyal donne sa parole, il la tient. »	LOYAUTÉ
	Semaine 10	« Un mensonge en entraîne un autre. »	LA FRANCHISE

AVRIL	Semaine 11	<p>« Les menteurs ne gagnent qu'une chose. C'est de ne pas être crus, même lorsqu'ils disent la vérité. »</p> <p>Citation d'Ésope - Le berger mauvais plaisant - VIe s. av. J.-C.</p>	LA FRANCHISE
	Semaine 12	<p>« Si vous voulez que votre mérite soit connu, reconnaissez le mérite des autres. »</p> <p>Citation orientale - L'Orient en maximes et proverbes - 1909</p>	LE MERITE INDIVIDUEL
	Semaine 13	<p>« Il est plus honorable de confesser ses fautes que de vanter ses mérites. »</p> <p>Citation populaire - La sagesse populaire, 356 – 1855</p>	LE MERITE INDIVIDUEL
MAI	Semaine 14	<p>« Qui veut faire, trouve un moyen ; qui ne veut rien faire, trouve une excuse. »</p> <p>Citation arabe ; Proverbes et dictons maghrébins - 1882</p>	L'EXCUSE
	Semaine 15	<p>« La politesse est une clef d'or qui ouvre toutes les portes. »</p> <p>Proverbe tunisien - La Tunisie en proverbes - 1905.</p>	LA POLITESSE
	Semaine 16	<p>« L'exactitude est la politesse des rois. »</p> <p>Proverbe de Louis XVIII - Mémoires de Louis XVIII de France (1755-1824)</p>	LA POLITESSE
	Semaine 17	<p>« La tolérance est mère de la paix. »</p> <p>Citation de Charles Nodier - Dictionnaire universel de la Langue française - 1823.</p>	LA TOLÉRANCE
JUIN	Semaine 18	<p>« La patience a beaucoup plus de pouvoir que la force. »</p> <p>Citation de Plutarque ; Les vies parallèles, XVI - Ier siècle.</p>	LA MAÎTRISE de SOI
	Semaine 19	<p>« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [. . .] »</p> <p>Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 - Article 4</p>	LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE et ses LIMITES
	Semaine 20	<p>« Rien ne sert de courir, il faut partir à point. »</p> <p>Le Lièvre et la Tortue - (Fables de La Fontaine)</p>	LA PATIENCE et LA SAGESSE
	Semaine 21	<p>« Laissez dire les sots, le savoir a son prix »</p> <p>L'Avantage de la Science</p>	LE TRAVAIL